

Parc éolien Les Moulins de Méry

Réunion de lancement de la consultation du public

Mercredi 27 Avril 2026

Ordre du jour

1. Accueil

- a. Mot de bienvenue du commissaire enquêteur
- b. Objet de la réunion
- c. Règles de bonne conduite

2. Présentation du projet

- a. Présentation du pétitionnaire
- b. Historique du projet
- c. L'implantation des Moulins de Méry

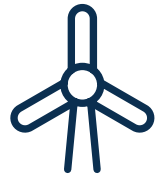
3. Temps d'échanges

Pionnier en systèmes électriques pilotables

Nous développons, installons, exploitons des systèmes électriques hybrides, pilotables, qui intègrent :



Le solaire photovoltaïque



L'éolien terrestre



L'hydrogène renouvelable



Le stockage d'énergie par batteries

Nous contribuons à la souveraineté énergétique française et à l'atteinte des objectifs climatiques, tout en garantissant des retombées locales positives pour les territoires.

Notre histoire

1992

1^{ère} éolienne installée en Allemagne par ENERTRAG



1999

Création d'ENERTRAG France



1998

Création d'ENERTRAG AG en Allemagne



2002

Mise en service du 1^{er} parc éolien en France (Aveyron)



2011

Lancement de la production commerciale d'hydrogène vert dans la première centrale hybride à hydrogène au monde, située à Prenzlau



2016

Mise en service du 300^e MW en France



2019

Lancement en France : Service et Maintenance, PV, Hydrogène et Inspection



2022

Mise en service du 500^e MW en France



2024

25 ans d'ENERTRAG France



2025

Mise en service du 1^{er} parc solaire (Bagatelle - Nièvre)



Nos métiers

Nous intervenons sur toute la chaîne de valeur des projets d'énergies renouvelables



Développement



Construction



Exploitation et
maintenance



Inspections



Renouvellement
des installations

Nous accélérons la transition énergétique vers une électricité 100 % renouvelable, locale et maîtrisée.

Nos chiffres clés



Présent en France depuis
1999



553 MW
45 parcs
en exploitation



1 052 GWh
d'électricité produite
en 2025



130
collaborateurs



219 134
foyers alimentés
en électricité



52 MW
en cours
de construction



ENERTRAG

Un groupe international



945 MW d'actifs en propriété



> 1 700 GWh d'électricité produite en 2024 grâce à nos actifs



2 GW d'installations renouvelables construites



>1 200 collaborateurs dans le monde



Le calendrier du projet

2021

- 1ers échanges avec la mairie
- 1ers échanges avec les agriculteurs

2022

- Lancement des études
- Lancement de la concertation

2023

- Réalisation des études de vent et écologique
- Co-construction du projet avec le territoire

2024

- Définition de l'implantation
- Comités projet

2025

- Finalisation du dossier
- Dépôt du projet en Préfecture

2026

- Consultation parallélisée du public et des services
- Décision du Préfet

2027

- Financement du projet
- Préparation de la construction

2028-2029

- Construction
- Mise en service

La Zone d'Implantation Potentielle

Initialement prévu :

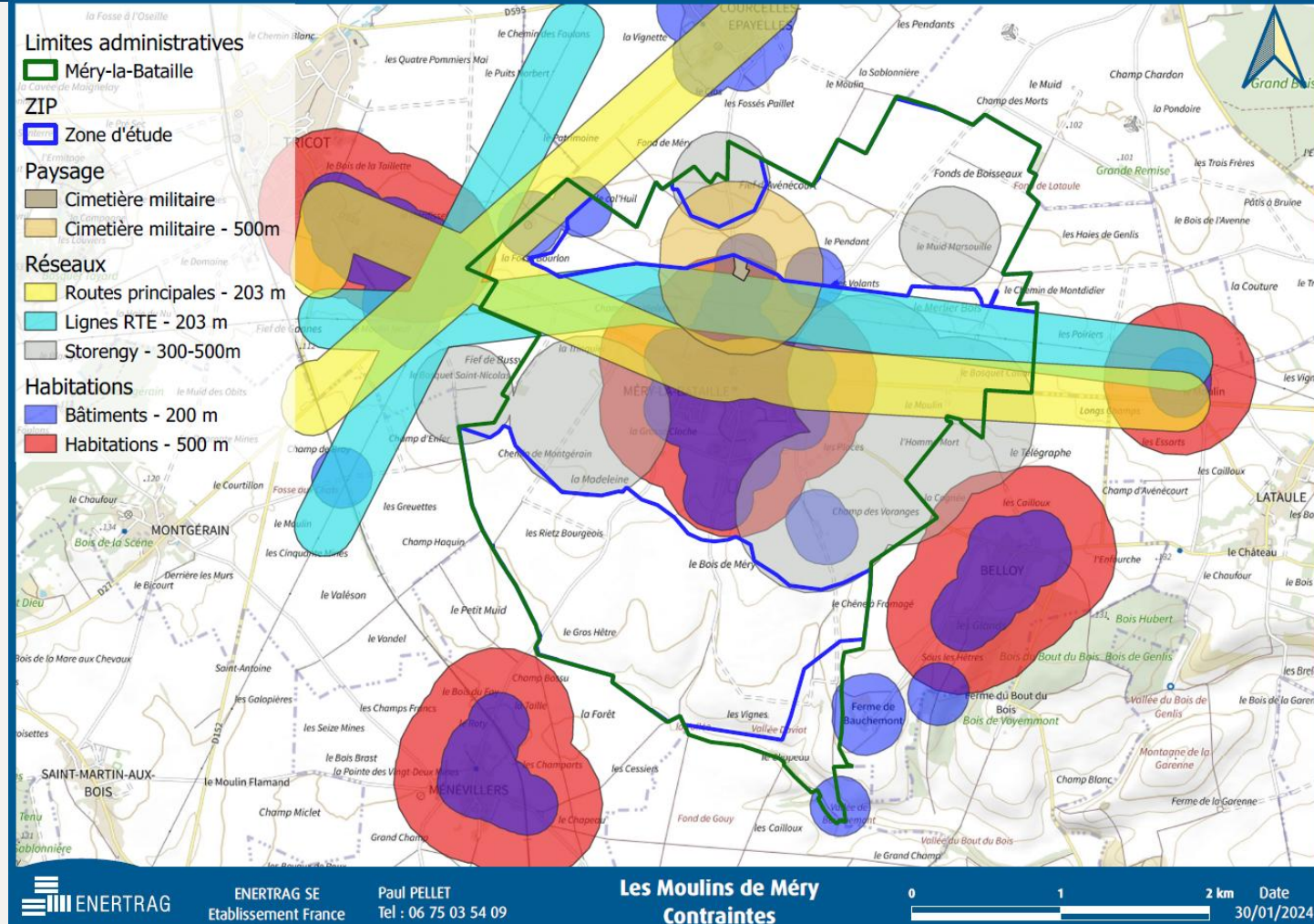
2 zones d'étude : Nord et Sud avec



5 éoliennes



200 m bout de pale



Nos valeurs : aller au-delà des attentes réglementaires



Initiative pure

La concertation a été lancée dès 2021, bien avant l'obligation légale de l'enquête publique. C'est notre engagement pour la transparence.



Ethique et respect

Une démarche pilotée par un cabinet tiers indépendant (Demopolis anciennement Mazars Concertation) pour garantir la neutralité et la qualité du dialogue territorial.



Information, écoute et co-construction

Garantir la transparence, l'intégration territoriale et des retombées tangibles pour la collectivité.

Entre 2022 et 2025, nous avons fait le choix d'engager une concertation volontaire, bien en amont des obligations réglementaires. Cette démarche, structurée en deux temps, nous a permis de construire le projet avec le territoire, en intégrant les attentes exprimées par les élus et les habitants.

 demopolis
concertation

La démarche en quelques chiffres (1/3)



5 ans

De dialogue continu

+ 20 actions

D'information et de
concertation

1 projet

Transparent et cohérent

La démarche en chiffres clés (2/3)

Les actions de concertation

7 comités des élus

pour informer, échanger et co-construire le projet avec le Conseil Municipal de Méry-la-Bataille

1 randonnée pédagogique

Pour informer et échanger avec toutes les mairies dans un périmètre de 6 kms dans le cadre de la loi APER

3 ateliers de co-construction

Echanger et co-construire le projet grâce aux contributions des participants

2 comités de projet

pour permettre aux citoyens de poser leurs questions et obtenir des réponses directes

1 visite de parc éolien

Découvrir un parc éolien

2 forums d'information et 4 porte-à-porte

Ecouter, échanger et répondre aux habitants

La démarche en chiffres clés (3/3)

Les outils d'information

8 lettres d'information

pour tenir les habitants régulièrement informés des avancées et des décisions clés du projet.

1 livret pédagogique

pour enfants a été créé pour sensibiliser les plus jeunes aux énergies renouvelables de manière ludique et éducative.

1 film rétrospective 2022

pour illustrer l'évolution du projet au cours de l'année.

1 site internet

dédié fournit des informations détaillées et à jour sur le projet.

1 flyer d'information

distribué pour fournir une vue d'ensemble concise et accessible des objectifs et des bénéfices du projet.





Une excellence reconnue à l'échelle nationale

Lauréat national 2024

Le projet a reçu un **Prix de la Participation et de la concertation** (Décider Ensemble). Cette distinction salue :

- La qualité exceptionnelle du dialogue territorial.
- La transparence totale des comptes rendus accessibles.
- Un exemple inspirant pour la transition énergétique en France.

Nous garantissons la poursuite de cette exigence tout au long de la vie du parc.

La démarche en images



**Forum d'information
Ouvert à tous !**

**Randonnée pédagogique
Pour localiser
l'emplacement du mât de
mesure !**



**Atelier de co-construction
Pour fixer ensemble les
points d'écoute et
photomontages**

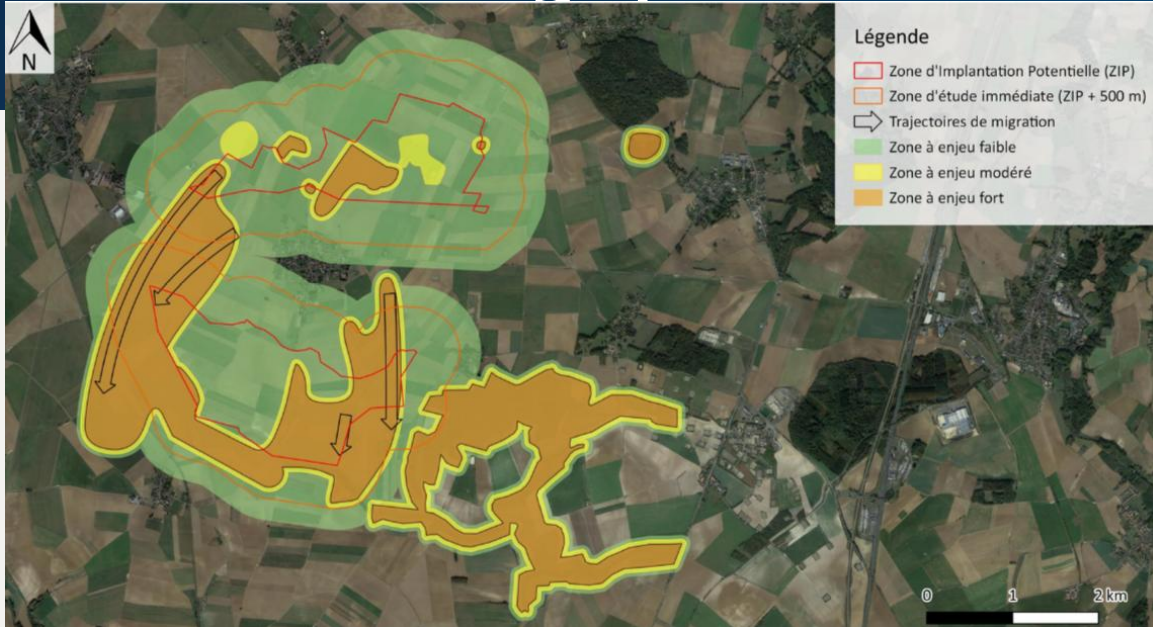


**Visite Oresmaux
Permettre aux participants
de se rendre compte de la
réalité physique d'un parc.**

- ❖ De août 2022 à septembre 2025
- ❖ Mât de 120 m de haut, avec 6 anémomètres répartis sur toute la hauteur
- ❖ L'année 2023 a été la plus ventée des mesures avec une vitesse moyenne maximale en novembre 2023
- ❖ Vitesse max mesurée : 33 m/s (119 km/h)
- ❖ Direction de vent = rose des vents long terme attendue
 - principale : Sud-Ouest
 - secondaire : Nord-Est
- ❖ Températures :
 - minimale : -6°C le 18/12/2022
 - maximale : 36°C le 01/07/2025



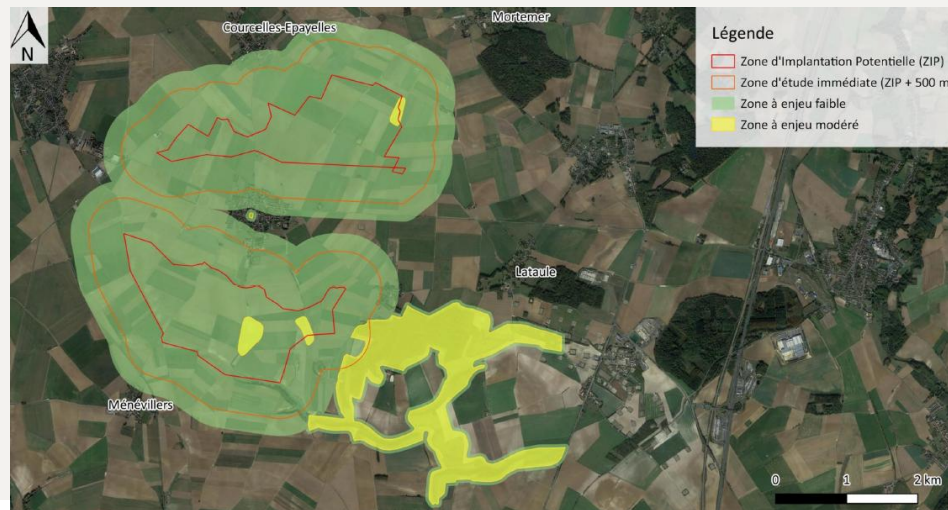
Etude écologique



Oiseaux



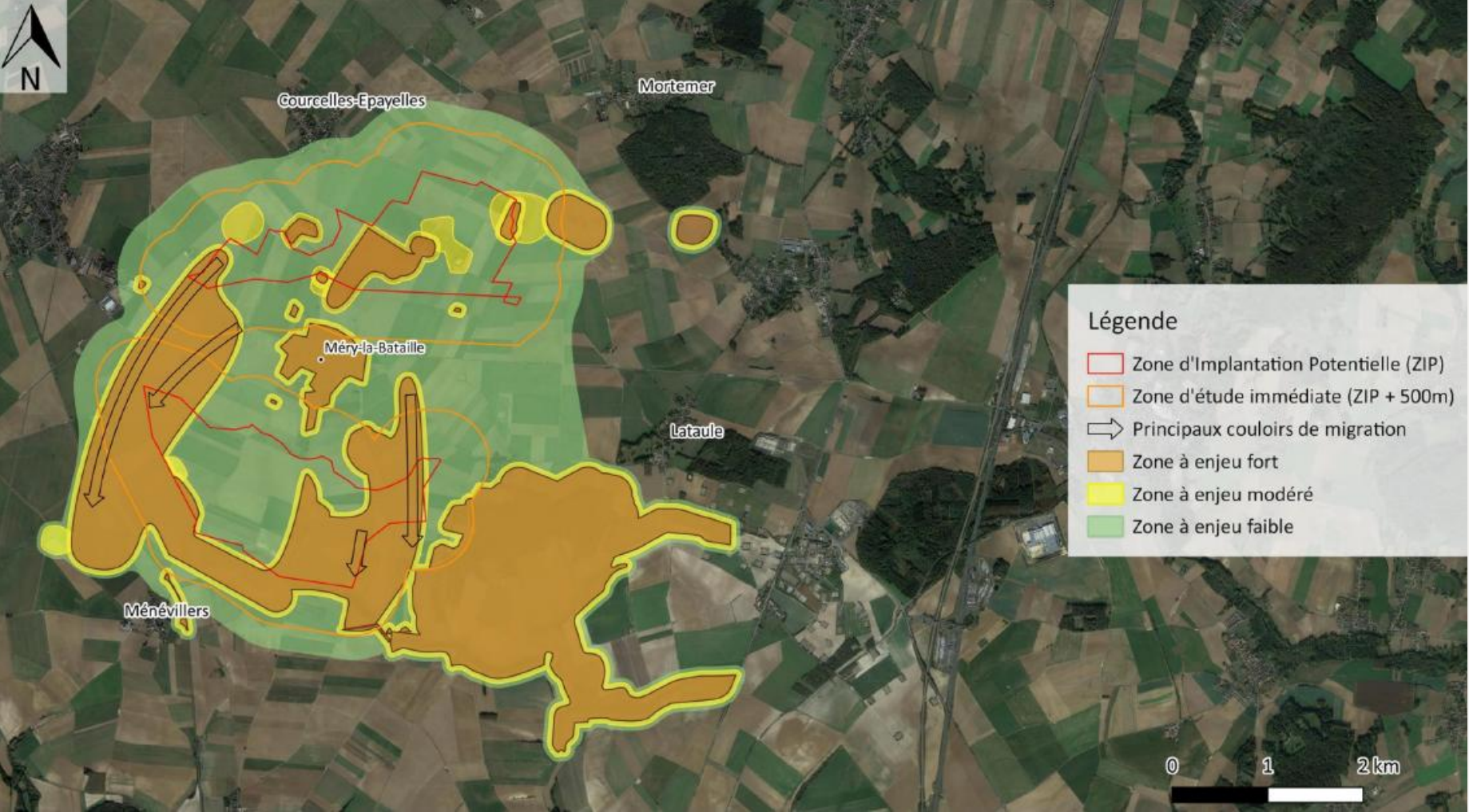
Chauve-souris



Faune

Flore : très faible

Etude écologique – Synthèse



Historique :

- Atelier de co-construction avec les élus le 06/02/2024
 - 3 implantations
 - 2 préférences : zone Sud, éoliennes réparties entre exploitants locaux
- Forum grand public le 19/02/2024 → 5 implantations
- Comité projet n°1 29/05/2024 → 3 implantations



Éolien :

Autorisation zone Sud à distance de 800m des habitations (à vol d'oiseau)
Exclusion des autres zones

Vos avis ont transformé le projet

Zone Sud Exclusive : Abandon total de la zone Nord suite aux demandes du Conseil Municipal (Comité n°7).

Nom Co-construit : Le nom « *Les Moulins de Méry* » a été choisi et voté par les habitants eux-mêmes.

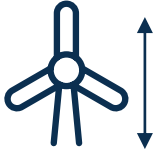
Ajustements Techniques : Emplacements optimisés pour réduire les impacts acoustiques et paysagers.



Implantation finale



4 éoliennes



200 m
bout de pale



163 m
de diamètre maximum



28,8 MW
de puissance maximale



**13 500 à
16 400**
foyers alimentés en électricité



8 M€
de retombées
pour le territoire

« **Permis gabarit** »
Permis pour un type
d'éoliennes, laissant le choix
ultérieur du modèle exact.
Les simulations sont réalisées
avec l'éolienne la plus
impactante pour chaque étude
→ N163, V162, V163



ENERTRAG SE
Etablissement France
9 mail Gay Lussac
95000 Neuville sur Oise

Tel : 01.30.30.60.09
Fax: 01.30.30.52.57
Email: cellule.technique@enertrag.com

Département de l'Oise
Région Hauts-de-France
Parc Les Moulins de Méry

13/09/2024

A3 Echelle: 1:20000

AE 3 - 1
Plan de situation



Eoliennes du projet



Poste de livraison



Raccordement 20kV



Chemins existants



Chemins à créer



Plateformes de montage



Zones temporaires

Plan de situation - F0 PP Int - 05/16



Implantation finale

Implantation :

- issue de la concertation avec la population,
- co-décidée avec les élus,
- revue pour correspondre aux usages des agriculteurs.

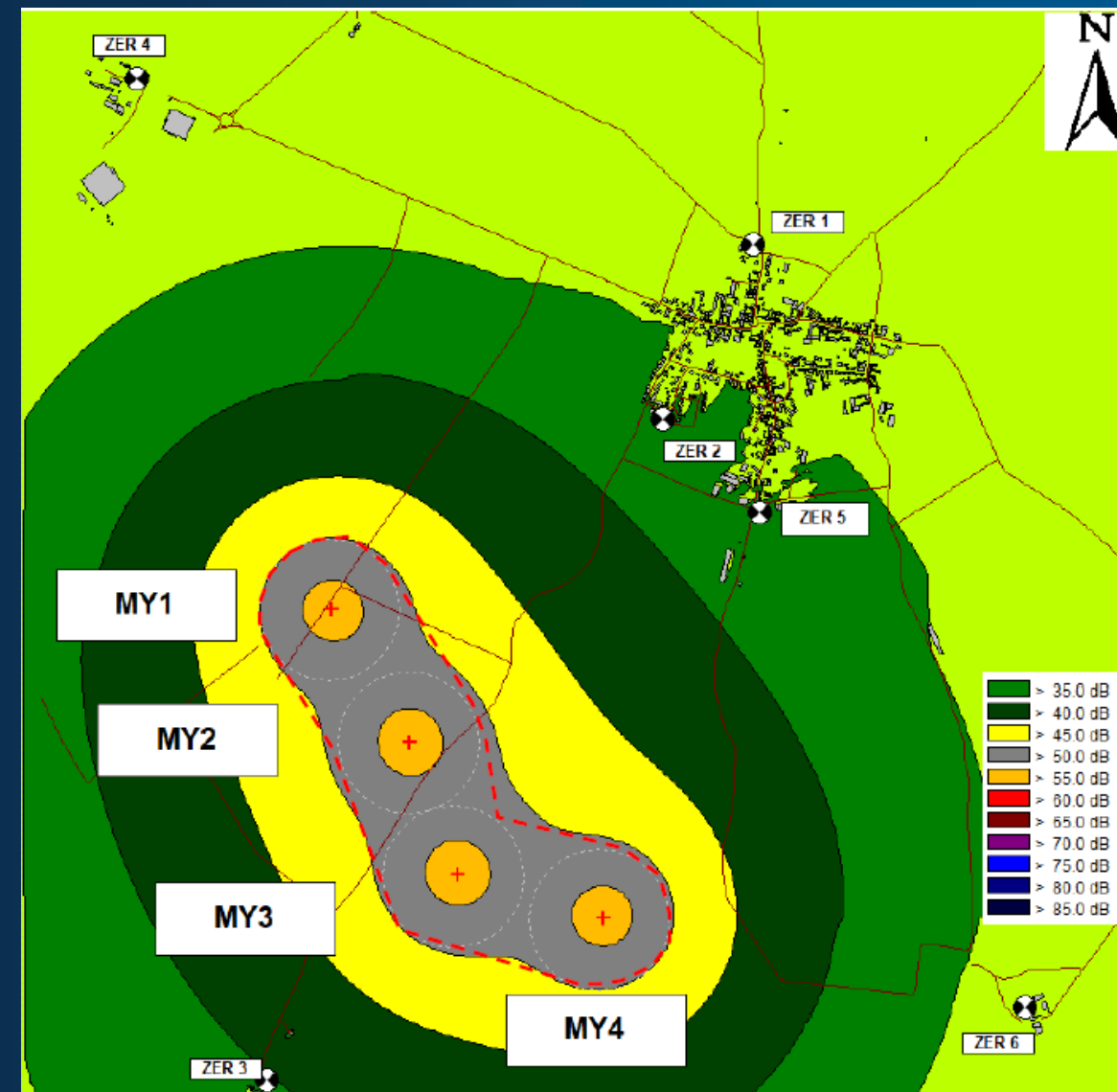
Habitation mérysienne la plus proche à plus de 1200m, supérieure aux 800 m (demande du Conseil Municipal)



Acoustique

Situation	4 x N163 6.X 7MW STE HH = 118m Mode 0	Période nocturne : Niveaux en dB(A)						
		Vitesse du vent en m/s à h = 10 m						
		3 m/s	4 m/s	5 m/s	6 m/s	7 m/s	8 m/s	9 m/s
ZER 1 21 Rue de la Chapelle MERY- LA-BATAILLE	Résiduel	33,0	26,0	26,0	32,0	37,0	40,0	50,0
	Contribution	16,1	17,7	22,5	26,9	27,7	27,7	27,7
	Ambiant	33,0	26,5	27,5	33,0	37,5	40,0	50,0
	Emergence	0,0	0,5	1,5	1,0	0,5	0,0	0,0
	Dépassement	0	0	0	0	0	0	0
ZER 2 16 Rue Jules Devoir MERY-LA- BATAILLE	Résiduel	23,0	24,0	26,0	25,0	27,0	34,0	40,0
	Contribution	25,8	27,4	32,2	36,6	37,4	37,4	37,4
	Ambiant	27,5	29,0	33,0	37,0	38,0	39,0	42,0
	Emergence	4,5	5,0	7,0	12,0	11,0	5,0	2,0
	Dépassement	0	0	0	2	3	2	0
ZER 3 13Bis Rue de Méry MENEVILLERS	Résiduel	33,0	24,0	25,0	32,0	38,0	40,0	50,0
	Contribution	28,2	29,8	34,6	39,0	39,8	39,8	39,8
	Ambiant	34,0	31,0	35,0	40,0	42,0	43,0	50,5
	Emergence	1,0	7,0	10,0	8,0	4,0	3,0	0,5
	Dépassement	0	0	0	5	1	0	0
ZER 4 5 Rue de Paris TRICOT	Résiduel	32,0	33,0	32,0	35,0	36,0	37,0	44,0
	Contribution	16,7	18,3	23,1	27,5	28,3	28,3	28,3
	Ambiant	32,0	33,0	32,5	35,5	36,5	37,5	44,0
	Emergence	0,0	0,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,0
	Dépassement	0	0	0	0	0	0	0
ZER 5 Rue du bois MERY-LA- BATAILLE	Résiduel	23,0	24,0	26,0	25,0	27,0	34,0	40,0
	Contribution	25,6	27,2	32,0	36,4	37,2	37,2	37,2
	Ambiant	27,5	29,0	33,0	36,5	37,5	39,0	42,0
	Emergence	4,5	5,0	7,0	11,5	10,5	5,0	2,0
	Dépassement	0	0	0	1,5	2,5	2	0
ZER 6 Ferme de Bauchemont BELLOY	Résiduel	20,0	22,0	23,0	25,0	32,0	33,0	45,0
	Contribution	21,5	23,1	27,9	32,3	33,1	33,1	33,1
	Ambiant	24,0	25,5	29,0	33,0	35,5	36,0	45,5
	Emergence	4,0	3,5	6,0	8,0	3,5	3,0	0,5
	Dépassement	0	0	0	0	0,5	0	0

 : Pas de dépassement
 : Ambiant ≤ 35 dB(A)
 : Dépassement



Acoustique

Mise en place d'un 1^{er} bridage pour la conformité à la réglementation.

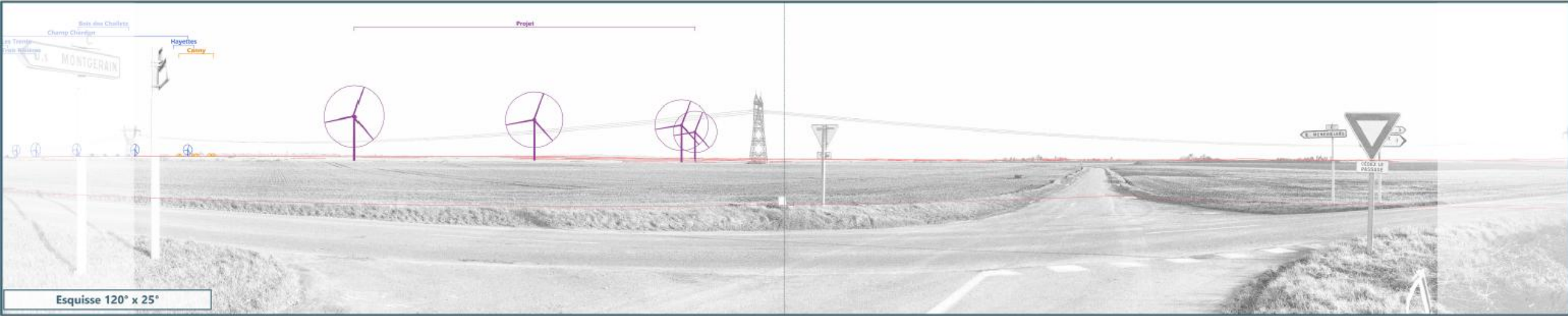
Constatant des émergences, et bien que conforme à la loi, Enertrag a décidé de mettre en place un « bridage de confort » supplémentaire.

Situation	4 x N163 6.X 7MW STE HH = 118m Mode 0 + PGA confort	Période nocturne : Niveaux en dB(A)						
		Vitesse du vent en m/s à h = 10 m						
		3 m/s	4 m/s	5 m/s	6 m/s	7 m/s	8 m/s	
ZER 1	Résiduel	21,0	24,0	26,0	29,0	30,0	31,0	
	Contribution	16,1	17,7	22,6	22,1	25,1	24,6	
	Ambiant	22,0	25,0	27,5	30,0	31,0	32,0	
	Emergence	1,0	1,0	1,5	1,0	1,0	1,0	
21 Rue de la Chapelle MERY-LA-BATAILLE	Dépassement	0	0	0	0	0	0	
	ZER 2	Résiduel	25,0	27,0	29,0	32,0	35,0	36,0
	Contribution	25,8	27,4	31,4	31,4	32,8	32,4	
	Ambiant	28,5	30,0	33,5	34,5	37,0	37,5	
16 Rue Jules Devoir MERY-LA-BATAILLE	Emergence	3,5	3,0	4,5	2,5	2,0	1,5	
	Dépassement	0	0	0	0	0	0	
	ZER 3	Résiduel	26,0	27,0	27,0	27,0	30,0	33,0
	Contribution	28,2	29,8	33,3	33,3	33,7	33,4	
13Bis Rue de Méry MENEVILLERS	Ambiant	30,0	31,5	34,0	34,0	35,0	36,0	
	Emergence	4,0	4,5	7,0	7,0	5,0	3,0	
	Dépassement	0	0	0	0	0	0	
	ZER 4	Résiduel	27,0	30,0	33,0	33,0	35,0	35,0
5 Rue de Paris TRICOT	Contribution	16,7	18,3	23,1	22,7	25,7	25,2	
	Ambiant	27,5	30,5	33,5	33,5	35,5	35,5	
	Emergence	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
	Dépassement	0	0	0	0	0	0	
ZER 5	Résiduel	25,0	27,0	29,0	30,0	33,0	36,0	
Rue du bois MERY-LA-BATAILLE	Contribution	25,6	27,2	31,2	26,9	32,3	31,9	
	Ambiant	28,5	30,0	33,0	31,5	35,5	37,5	
	Emergence	3,5	3,0	4,0	1,5	2,5	1,5	
	Dépassement	0	0	0	0	0	0	
ZER 6	Résiduel	25,0	27,0	29,0	32,0	36,0	37,0	
Ferme de Bauchemont BELLOY	Contribution	21,5	23,1	27,3	31,2	26,8	26,8	
	Ambiant	26,5	28,5	31,0	34,5	36,5	37,5	
	Emergence	1,5	1,5	2,0	2,5	0,5	0,5	
	Dépassement	0	0	0	0	0	0	

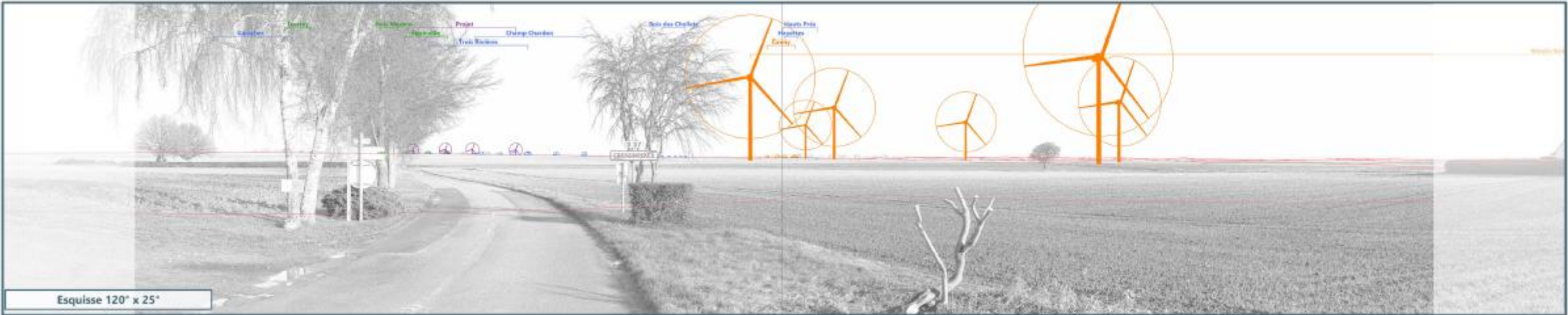
Vs = 10m		PGA confort nocturne secteur Sud-Ouest (180°-270°)						
		3 m/s	4 m/s	5 m/s	6 m/s	7 m/s	8 m/s	9 m/s
Intervalles à Vs = 10 mètres]2,5 ; 3,5]]3,5 ; 4,5]]4,5 ; 5,5]]5,5 ; 6,5]]6,5 ; 7,5]]7,5 ; 8,5]]8,5 ; 9,5]
Correspondances à 118 m]3,7 ; 5,1]]5,1 ; 6,6]]6,6 ; 8,1]]8,1 ; 9,5]]9,5 ; 11]]11 ; 12,5]]12,5 ; 13,9]
(x4) N163 - 6X - 7MW + STE 118mètres	MY1	Mode 0	Mode 0	Mode 0	Mode 9	Mode 9	Mode 9	Mode 0
	MY2	Mode 0	Mode 0	Mode 16	Mode 11	Mode 9	Mode 7	Mode 0
	MY3	Mode 0	Mode 0	Mode 17	Mode 17	Mode 5	Mode 3	Mode 0
	MY4	Mode 0	Mode 0	Mode 15	Mode 10	Mode 7	Mode 5	Mode 0

Enertrag met également en place un bridage pour la protection des chauves-souris.

Photomontage – Montgerain Est (n°26)



Photomontage – Cressonsacq Nord-Est (n°11)



Photomontage – St-Martin Nord (n°14)



Photomontage – Abbaye (UDAP 2a)



Photomontage – Méry Ouest (UDAP 1)



Eglise abbatiale

Photomontage – Tricot Ouest (UDAP 4)



Eglise de Tricot

Retombées locales



Une électricité
verte et locale



Des **emplois**



200 000 €
de mesures
accompagnement



5,2 M€
Impôts sur 20 ans

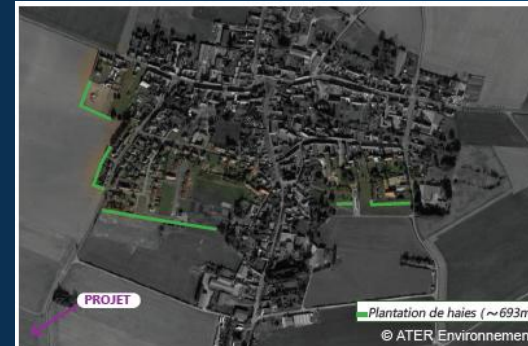


Fig. 155 : Mesures envisagées pour Méry-la-Bataille



Fig. 157 : Mesures envisagées pour Montgérain



Fig. 156 : Mesures envisagées pour Ménévillers



Fig. 159 : Mesures envisagées pour Belloy



Fig. 158 : Mesures envisagées pour St-Martin-aux-Bois



Fig. 160 : Mesures envisagées pour la ferme de Bauchemont

Les incontournables :

La plateforme de consultation du public :

<https://www.lesmoulinsdemery-consultation.fr/>

Le site Internet de la concertation :

<https://www.enertrag.fr/mery-la-bataille/>

Le site de la Préfecture :

<https://www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquete-publique/PARC-EOLIEN-LES-MOULINS-DE-MERY>

Le site Internet du pétitionnaire :

<https://enertrag.com/fr/global/enertrag-france>





ENERTRAG SE France

9 mail Gay-Lussac
95000 Neuville-sur-Oise

contact-france@enertrag.com

+33 (0)1 30 30 60 09